

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-DIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Mai 2022

L'éditorial

Marie, Médiatrice de toutes grâces.

Le 29 octobre 1963, les Pères du Concile Vatican II décidaient d'écarter la très sainte Vierge Marie des travaux spécifiques qui devaient lui être consacrés.

Quelques années plus tard, Monsieur l'abbé Berto, théologien de Monseigneur Lefebvre lors du Concile, revenant sur cet épisode, aura ces paroles de douleur toujours actuelles : « Apostasiant l'Évangile des Noces de Cana, loin d'inviter la très sainte Vierge Marie, les Pères du Concile lui avaient signifié son congé. Elle encombrait. La Vierge Marie encombrait le Concile. Pourquoi ? Le motif avait été apporté par le Pape Paul VI lui-même : "Nous ne voulons pas faire de notre Foi un motif de polémique avec nos frères séparés" ; la dévotion à la très sainte Vierge Marie était un obstacle au faux œcuménisme qui sortira du Concile. On invitait donc la très sainte Vierge Marie à sortir.

Elle ne se l'est pas fait dire deux fois ! La terre n'a pas tremblé, la foudre n'est pas tombée sur Saint-Pierre. La très sainte Vierge Marie est sortie discrètement, dans un profond silence. Seulement si discrètement, dans un silence si profond qu'elle n'a pas dit comme à Cana : "Ils n'ont plus de vin !" Et voilà comment le destin du concile a été scellé. La très sainte Vierge Marie n'ayant rien dit, Notre Seigneur Jésus-Christ n'a rien fait ; l'eau est restée de l'eau.

Au lieu de lui demander à genoux, dans une supplication solennelle, de prononcer : "Ils n'ont plus de vin !", on l'a formellement déclarée gênante, embarrassante, encombrante, à la face de son Fils, elle, l'épouse du Saint-Esprit. »

Mais mettre la très sainte Vierge Marie à la porte est une opération plus que périlleuse, car c'est une opération qui n'a jamais et ne sera jamais ratifiée par son Fils qui lui a non seulement ouvert les portes du Ciel, mais encore qui lui a donné un rôle extraordinaire dans l'œuvre de notre sanctification : Marie est, selon la volonté de Notre Seigneur Jésus-Christ, la médiatrice universelle de toutes les grâces. C'est elle qui sollicite les grâces de Dieu et nous les communique.

Notre Seigneur Jésus-Christ a octroyé à la très sainte Vierge Marie tout le trésor des grâces qu'il a acquis par Sa vie et par Sa mort. En consentant librement à être la mère du Sauveur, et en s'unissant aussi intimement que possible à Son sacrifice, elle a pleinement coopéré à notre salut, et pour cette raison, Notre Seigneur Jésus-Christ l'a faite l'intermédiaire par lequel nous sont appliqués les mérites de la rédemption. Elle continue même d'intercéder pour nous obtenir les grâces utiles pour notre salut, et en cela elle exerce sa maternité spirituelle. La très sainte Vierge Marie est donc la dispensatrice de tous les bienfaits que Notre Seigneur Jésus-Christ sou-

haite nous accorder, en sorte qu'elle distribue à qui elle veut, autant qu'elle veut, comme elle veut et quand elle veut, Ses dons et Ses grâces, et il ne se donne aucun don céleste qui ne passe par ses mains virginales, car telle est la volonté de Dieu, qui a voulu que nous ayons tout par Marie.

C'est cette double médiation, médiation par sa coopération au salut des âmes et médiation dans la dispensation des grâces obtenues, que

nous voudrions considérer dans les articles qui suivent afin de nous encourager à répondre toujours plus généreusement à cet amour maternel et pratiquer à son égard une union filiale plus parfaite.

Que ce mois de Marie voit donc notre ferveur mariale augmenter afin de nous rapprocher toujours plus de notre très sainte Mère.

Abbé Gonzague Peignot +

IN MEMORIAM



Mère Claude-René Simoulin



Mère Générale, Mère Prieure et toutes les sœurs de l'école Saint-Dominique-du-Cammazou recommandent à vos prières **Mère Claude-René Simoulin**, rappelée à Dieu au matin de Pâques, munie des derniers sacrements.

Mère Claude-René était à Cressia depuis de longues années, après avoir assumé de nombreuses charges dans la Congrégation.

La messe d'enterrement, suivie de l'inhumation, a été célébrée au Cammazou le jeudi 21 avril à 15h.

Elles vous remercient de vos prières et vous assurent des leurs.

Extrait de l'homélie de M. l'abbé Simoulin, prononcée aux obsèques de Mère Claude-René

N., que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ? R/ La Foi.

- *Que vous procure la Foi ? R/ La Vie éternelle.*

- *Si donc vous voulez posséder la vie éternelle, observez les Commandements :*

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même.

Pour mener une vie chrétienne conforme à la grâce baptismale, et puisqu'il s'agit d'aimer... il y a les sacrements, la grâce, la prière... nécessaires et plus que suffisants !

Mais cela ne contente pas toutes les âmes, et certains, désireux de perfection, reviennent une nouvelle fois vers l'Église :

Que demandez-vous ?

La miséricorde de Dieu...

Et de prendre l'habit... 13 avril 1955

Et de faire profession pour un an... 28 avril 1957

Et de faire profession perpétuelle... 3 septembre 1962

Trois fois... la miséricorde... une miséricorde forte et douce... pour moi et ma pauvre âme... et pour faire de cette âme une source surabondante de miséricorde pour les petites filles de France (et d'ailleurs !) *Donnez-moi cette miséricorde, emplissez mon âme de votre sainte miséricorde et... je vous promets obéissance... une obéissance souveraine à tous les mouvements de cette miséricorde, obéissance à tout et à tous... à Vous, mais aussi aux supérieures et aux constitutions... mais surtout au précepte de l'amour ! Je ne veux être que servante de Votre miséricorde !*

Six fois elle a promis cette belle obéissance qui est amour, jusqu'à la mort, c'est-à-dire, jusqu'à cette Pâques que nous célébrons encore tout au long de la semaine, jusqu'à ce **HODIE** de la vie éternelle ! **Hæc dies !**

Sans doute, elle avait des dons naturels, intellectuels et moraux, que nous connaissons bien, mais elle était surtout forte dans la foi, discrète mais animée du seul désir d'aimer, de faire connaître et faire aimer Dieu, Jésus, la Vierge Marie, saint Dominique, l'Église et la Vérité... Ainsi elle a servi la miséricorde, la miséricorde qui est Jésus, la miséricorde qui est la Vérité, la miséricorde qui est Notre-Dame Marie.

Sans doute n'est-elle ni la seule ni la première, (ni la dernière... j'espère !) mais elle l'a fait et bien fait, avec toute son âme de servante : Elle l'a servi dans son enseignement, dans son apostolat, elle l'a servi dans sa Passion... peut-on espérer qu'elle l'a servi jusque dans sa résurrection, dans la vie éternelle puisqu'au matin de Pâques elle ne pouvait plus le servir autrement ? Ce serait la belle conclusion d'une vie de totale obéissance au précepte de la charité !

Je ne sais si tel fut son intime ressort car, elle était si discrète sur les secrets de sa vie intérieure... mais je me souviens que, il y a quelques années, elle m'avait envoyé cette pensée présentée comme étant de saint François d'Assise. « **Il faut beaucoup aimer l'amour de Celui qui nous a tant aimés** ».

Si tel fut le mouvement de son âme, je ne doute pas que le matin de Pâques ait été pour elle une grande lumière !

Si nous sommes attentifs à la vie liturgique, nous aurons noté que, non seulement, son âme a été appelée par Dieu au matin de la victoire de Son Fils sur la mort, triomphe de la vie éternelle sur les douleurs du temps, mais ce jeudi de Pâques, l'Église médite le si bel épisode des retrouvailles de Jésus ressuscité et Marie-Magdeleine : Maria... Rabboni !

Est-il défendu de voir en tout cela... un signe, un geste de Dieu pour introduire sa tendre amie dans la vie éternelle ?... et pour nous faire savoir qu'Il est content d'elle, qu'elle fut une bonne servante ?

Peut-être une délicatesse de Notre-Dame Marie, mère de miséricorde, pour récompenser celle qui a été une bonne servante de son Fils, de Sa Vérité et de Sa miséricorde !

VIE DE L'ÂME - SPIRITUALITÉ

La coopération de Marie à la Rédemption du Genre humain.

d'après la Vie Spirituelle, février 1922, Marie Médiatrice

par M. l'abbé G. Peignot

Il est certain que « Dieu, dans sa toute-puissance, aurait pu procurer le salut du genre humain sans recourir au consentement de Marie, de même qu'il aurait pu atteindre cette même fin autrement que par l'Incarnation de Son divin Fils. Mais ayant choisi l'Incarnation comme moyen de réconcilier à Son amour l'humanité déchue, il voulut associer Marie à cette œuvre en demandant qu'elle donnât son consentement à l'Incarnation rédemptrice telle qu'il voulait l'accomplir. »

Oui ! Dans le plan établi par Dieu, sans le consentement de la très sainte Vierge Marie, la Rédemption n'aurait pu avoir lieu, notre salut n'aurait pu se réaliser. « Beaucoup de docteurs se plaisent à montrer, comme dans un tableau résumant toute l'histoire antérieure à l'Incarnation, le genre humain attendant avec anxiété ce consentement libérateur et datant de cette minute le commencement de sa délivrance : « Ô bienheureuse Marie, s'écrie saint Fulbert, évêque de Chartres au XI^{ème} siècle, toute l'humanité captive sollicite votre consentement. Ô Reine, vous êtes pour le monde le gage de sa foi ; ô Vierge, ne différez point, donnez tout de suite à l'ambassadeur divin la réponse attendue et devenez Mère du Rédempteur. » « Ô Vierge, dit saint Bernard, l'ange attend votre réponse, car il est temps qu'il retourne à Dieu qui l'a envoyé. Nous aussi, ô Souveraine, nous attendons la parole de miséricorde, nous qu'opprime misérablement une sentence de condamnation. Et voici que vous est offert le prix de notre salut. Nous serons aussitôt délivrés si vous consentez... Le monde entier, prosterné à vos genoux, attend que votre réponse nous donne le salut. »

Le consentement de Marie a été d'autant plus méritoire pour nous, qu'il requérait de sa part un sacrifice très douloureux qui commença dès ce moment même. En effet, ce consentement

devait avoir pour terme le sacrifice du Calvaire et entraîner pour Marie d'indicibles douleurs. Elle le savait par les lumières surnaturelles qui éclairaient son intelligence. Sa réponse : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole », était une acceptation de ces souffrances qui devaient torturer sans interruption son cœur de mère et qui furent alors acceptées par elle avec un immense amour des âmes. A cette heure même où, dans son chaste sein, le Verbe entrant en ce monde s'offrait à Son Père pour accomplir le sacrifice rédempteur, elle s'unit pleinement à Lui et s'offrit, elle aussi, selon le mot de saint Bernardin de Sienne, comme un parfait holocauste pour la réparation et la délivrance de tout l'univers, pour la louange et la gloire de Dieu qui devaient en être la conséquence.

C'est donc dès ce consentement, dès le premier instant de l'Incarnation de notre Sauveur, que date la première offrande du sacrifice de Marie. Vint ensuite pour Marie l'heure où elle dût accomplir au pied de la croix le suprême sacrifice, entrevu, accepté et désiré pour le salut du monde depuis l'Incarnation. Ce sacrifice a été dépeint d'une manière très expressive par un vieux moine cistercien du XI^{ème} siècle, Arnaud de Bonneval : « Une était en ce douloureux moment la volonté de Notre-Seigneur et de Marie ; un était l'holocauste simultanément offert à Dieu par Jésus et par Marie, par Jésus dans le sang de Sa chair, par Marie dans le sang de son cœur. Un était l'holocauste offert pour le rachat du monde, holocauste offert simultanément sur deux autels, l'un reposant dans le cœur de Marie, l'autre dans le corps de Jésus-Christ ; Jésus immolant sa chair, Marie immolant son âme. »

Si l'on veut mieux comprendre encore le sacrifice de Notre-Dame et tout ce que nous lui devons, on doit observer son association très parfaite aux souffrances de son divin Fils. Comment

le cœur de Marie n'aurait-il point ressenti toutes les souffrances de Jésus ? « Non, il ne faut point allumer de feux, dit Bossuet, il ne faut point armer les mains des bourreaux, ni animer la rage des persécuteurs pour associer cette mère aux souffrances de Jésus-Christ. Il est vrai que les saints martyrs avaient besoin de cet attirail ; il leur fallait des roues et des chevalets ; il leur fallait des ongles de fer pour marquer leur corps de ces traits sanglants qui les rendaient semblables à Jésus-Christ crucifié. Mais si cet horrible appareil était nécessaire pour les autres saints, il n'en est pas ainsi de Marie ; et c'est peu connaître quel est son amour, que de croire qu'il ne suffit pas pour son martyre : il ne faut qu'une même croix pour son bien-aimé et pour elle. Voulez-vous, ô Père éternel, qu'elle soit couverte de plaies ? Faites qu'elle voit celles de son fils, conduisez-la seulement au pied de la croix et laissez ensuite agir son amour. (...) Vous étonnez-vous, si je dis que son affliction n'a point d'exemple et qu'elle opère des effets en elle que l'on ne peut voir nulle part ailleurs : il n'est rien qui puisse produire des effets semblables. Le Père et le Fils partagent dans l'éternité une même gloire, la mère et le fils partagent dans le temps les mêmes souffrances ; le Père et le Fils une même source de plaisirs, la mère et le fils un même torrent d'amertume ; le Père et le Fils un même trône, la mère et le fils une même croix. Si on perce Sa tête d'épines, Marie est déchirée de toutes les pointes ; si on lui présente du fiel et du vinaigre, Marie en boit toute l'amertume ; si on étend Son corps sur une croix, Marie en souffre toute la violence. »

L'amour que la très sainte Vierge Marie porte à son fils l'associe pleinement, intégralement à toutes les souffrances de ce dernier. Cela va même plus loin. Cet amour augmente même les souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ,

et par là-même celles de Sa très sainte Mère. La très sainte Vierge Marie et son divin fils « se percent tous deux de coups mutuels ; il est de ce fils et de cette mère comme de deux miroirs opposés qui, se renvoyant réciproquement tout ce qu'ils reçoivent par une espèce d'émulation, multiplient les objets jusqu'à l'infini. Ainsi leur douleur s'accroît sans mesure. »

C'est ainsi que la très sainte Vierge Marie mérite notre salut. Elle est Corédemptrice. « Assurément elle ne pouvait mériter pour toute l'humanité à titre de justice. Seul Notre-Seigneur, à cause de sa dignité infinie, était capable d'un tel mérite. Associée au sacrifice rédempteur, Marie ne pouvait mériter et satisfaire qu'à titre secondaire, en vertu des mérites de Notre-Seigneur Médiateur souverain. Pour cette même raison, ses mérites pour nous étaient seulement des mérites que les théologiens appellent des mérites de convenance, puisant toute leur valeur dans le grand amour de Dieu pour elle et dans l'union très parfaite de son âme avec Dieu. Mais dans cet ordre restreint qui seul lui convenait, qui pourrait dire la perfection de ses mérites procurés par des souffrances continues, d'une intensité inouïe, comparables seulement à celles de Notre-Seigneur ? Qui pourrait exprimer la perfection de ces mérites dans l'étendue de leur application faite à toutes les âmes pour lesquelles Notre-Seigneur offrait son sacrifice propitiatoire ? C'était pour toutes ces âmes que Marie, au moment de l'Annonciation, avait prononcé le *Fiat* qui devait lui imposer de telles souffrances. Pour toutes, depuis l'Annonciation elle avait incessamment continué son douloureux sacrifice. Pour elles encore au pied de la croix, elle s'offrait en union avec son divin Fils et nous méritait les grâces de notre salut. » Elle accomplissait ainsi sa médiation.

La Mère de Dieu, dispensatrice de toutes les grâces.

par M. l'abbé Peron

Par son consentement à l'œuvre de la Rédemption, donné à l'Ange Gabriel à l'Annonciation et continuellement renouvelé jusqu'au sacrifice ultime de son Fils, la Mère de Dieu a mérité d'être associée à la Rédemption du genre humain. Elle est corédemptrice « Elle nous a mérité

de *congruo*, c'est-à-dire par convenance, ce que son Fils nous a obtenu de *condigno*, c'est-à-dire en stricte justice ». Mais pour que cette corédemption soit parfaite, il faut que Marie soit également Médiatrice des grâces. Il faut que non seulement elle nous les ait acquises par ses mé-

rites, mais qu'elle en soit la dispensatrice. Comment pourrait-elle, en effet, être appelée notre Mère, si ce n'est d'elle que nous recevons effectivement la vie ? Et qu'est-ce que la grâce, sinon la vie divine commencée en nous ? La Mère de Dieu, qui est aussi notre Mère, est donc la Médiatrice de toutes les grâces. Cette doctrine est établie par un enseignement constant de la Tradition catholique : dès le II^e siècle, les Pères, derrière saint Justin, se plaisent à opposer Eve, qui fut cause de la déchéance universelle, à Marie, cause de la Rédemption universelle. Saint Ephrem de Syrie, en Orient, que l'on surnomme le Chantre de Marie, à l'instar de saint Bernard en Occident, qualifie Marie de « Médiatrice de l'univers après le Médiateur Jésus-Christ. » Au Moyen-Âge, saint Albert le Grand, qui fut le professeur de saint Thomas d'Aquin, nomme la sainte Vierge, « coadjutrice et associée du Christ. » Plus près de nous, le grand archevêque de Poitiers, Monseigneur Achille Pie, qui sera le maître à penser de Joseph Sarto (Saint Pie X), laisse son cœur s'épancher pour louer la Mère de Dieu dans sa tendresse maternelle pour les humains : « Quand la gloire du moindre des élus est quelque-chose d'inaccessible au regard, à l'ouïe, au sentiment, à la parole de l'homme, que penser de la gloire de Marie, qui dépasse à elle seule la mesure de gloire de tous les autres ensembles ? La gloire, c'est le couronnement de la grâce ; mais il a été conféré plus de grâces à la Vierge Mère de Dieu que à tous les enfants de Dieu. Que dis-je ? La grâce qui s'est répandue dans toutes les autres âmes n'est qu'un écoulement, une dérivation de celle dont la fontaine jaillissante est en Marie (...) Nous savons par la doctrine de tous les siècles, par le témoignage de tous les saints, et nous avons appris nous-même par une douce expérience, que Dieu a rendu sa Mère dépositaire de la grâce, qu'elle est trésorière du ciel, dispensatrice de tous les dons, l'ange du bon conseil, la reine des vertus, le soutien des faibles, la consolatrice des affligés, la guérison des malades, en un mot, le canal de tous les biens pour le temps et pour l'éternité. »

Et nous pourrions citer encore de nombreux témoignages autorisés. Les papes eux-mêmes se sont fait l'écho autorisé de cette Tradition, en particulier Léon XIII, dans l'encyclique « *Adjutricem populi* », du 5 septembre 1895, et saint Pie X, dans l'encyclique « *Ad diem illum* »,

du 2 février 1904. Ce dernier enseigne que la Mère de Dieu, par ses souffrances consenties et offertes en union avec son divin Fils, mérita non seulement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue, mais la dispensatrice de toutes les grâces que Jésus-Christ nous a acquises par Son sang. Enfin, le pape Benoît XV consacra cet enseignement en approuvant pour l'Église universelle, la messe et l'office liturgique de Marie Médiatrice de toutes grâces.

On ne trouve guère qu'un triste sire comme Luther, - et, aujourd'hui, les modernistes - qui, brandissant l'épître de saint Paul qu'il interprète univoquement : « Le Christ est le seul médiateur », pour s'opposer à une doctrine si consolante pour les âmes. Bien loin de faire ombre à la gloire de Notre-Seigneur, le titre de Médiatrice universelle la rend plus éclatante encore, dans la mesure où Dieu voulut faire d'une simple créature l'associée de son Fils dans l'œuvre du rachat et de la sanctification des âmes. En outre, si Notre-Dame est le canal par lequel toute grâce qui touche une âme passe nécessairement, c'est bien dans la dépendance de son Fils. Comme le disent les théologiens, la Médiation de Marie est une médiation d'intercession, c'est-à-dire que Notre-Dame demande à Jésus-Christ dans une prière que celui-ci exauce toujours les grâces dont elle nous sait avoir tant besoin. La distribution des dons célestes appartient bien sûr en propre à Notre-Seigneur-Jésus-Christ, source abondante et plénitude de laquelle nous avons tous reçu. Mais Marie est le cou mystique, l'aqueduc par lequel tous les dons spirituels sont communiqués au corps. « *Caelestium administra gratiarum* » « Ministre des grâces célestes » comme l'appelle Léon XIII, « toute grâce, continue le pape, citant saint Bernardin de Sienne, qui est communiquée à ce siècle possède une triple origine. Car c'est de Dieu le Père au Christ d'abord, du Christ à sa Mère, puis de Marie à nous qu'elle est administrée dans une hiérarchie admirable ». Si nous avons bien saisi tous les principes qui ont guidés les Pères et les théologiens dans la défense et la prédication de ce titre de Médiatrice pour la Vierge Marie, nous ne serons pas surpris de la conclusion : cette médiation s'étend à toutes les grâces surnaturelles, sans aucune restriction, qui proviennent de la Rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ, depuis que la très sainte Mère de Dieu a été assu-

mée au ciel. Durant sa vie terrestre, déjà, l'intercession de Marie fut très utile aux apôtres dans leur ministère, et les théologiens se plaisent à penser que la grâce du bon larron fut obtenue par les suffrages du cœur douloureux de Marie. Mais désormais, il n'est pas une âme qui ne soit redevable absolument à la Mère de Dieu pour toutes les faveurs surnaturelles qu'elle a reçues. Grâce de vie intérieure, de conversion, de persévérance, même les grâces données par les sacrements, puisque sans son aide nous ne saurions être disposés convenablement, tout vient de cette source intarissable qu'est la Très Sainte Vierge Marie.

C'est bien par cette double médiation dans l'acquisition et la distribution des grâces que Notre-Dame peut et doit être appelée Mère de tous les hommes. C'est par elle que Dieu donne la vie aux hommes. Qu'il est consolant pour nous de penser que nous avons dans le ciel une Mère, et cette Mère est si douce à Dieu qu'elle peut a reçu d'être la dispensatrice de toutes ses largesses. Allons donc avec confiance au trône de la grâce ! « *Adeamus cum fiducia ad tronum gratiae !* » « Honorons Marie avec toute l'affection de notre cœur, car c'est la volonté de Celui qui a voulu que nous ayons tout par Marie. C'est Sa volonté et c'est pour notre plus grand bien. Car Marie, venant à notre secours de toute manière

et dans toutes nos nécessités, nous console dans nos craintes, excite notre foi, fortifie notre espérance, chasse la défiance, relève la pusillanimité. Vous n'osiez approcher du Père : effrayé par le seul bruit de Sa voix, vous fuyiez dans le feuillage. Il vous a donné Jésus pour médiateur. Qu'y a-t-il qu'un tel Fils ne puisse obtenir d'un tel Père ? Assurément Il sera exaucé pour la considération qu'Il mérite, car le Père aime Son Fils. Craignez-vous encore Sa présence ? Il est votre frère, en tout semblable à vous, éprouvé de toute manière en dehors du péché, afin qu'Il soit miséricordieux. Marie vous l'a donné pour frère. Mais peut-être en lui redoutez-vous la majesté divine parce que, bien qu'Il soit devenu homme, Il est toujours Dieu. Voulez-vous auprès de Lui avoir aussi un avocat ? Recourez à Marie. En Marie il n'y a que l'humanité, et une humanité pure de toute souillure. Je le dis avec assurance : elle aussi sera exaucée à cause de la considération qu'elle mérite. Le Fils exaucera Sa mère, et le Père écoutera Son Fils. Mes petits enfants, c'est elle qui est l'échelle des pécheurs, elle qui est mon plus grand espoir, elle qui est tout le principe de mon espérance. Car enfin le Fils peut-il rejeter ou être rejeté ? Peut-Il ne pas écouter ou ne pas être écouté ? Assurément ni l'un ni l'autre. Cherchons la grâce, et cherchons-la par Marie. Car ce qu'elle demande elle l'obtient, et sa de-



Piéta de Notre-Dame de Paris - Nicolas Coustou - 1723

VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

Carnet paroissial

A été régénérée par l'eau du Baptême :

- Marie **Munnera**, fille de M. et Mme Antoine **Munnera**, le 2 avril 2022.

Ont reçu pour la première fois Jésus dans l'Eucharistie, à Pâques le 17 avril 2022 :

- Benjamin **Brignol**, Isabelle **du Cassé**, Pierre **Facon**, Cyprien **Giraudeau**, Paul **Grenet**, Priscille **Grenet**, Louis **Kervizic**, Constance **Serrano**, Solène **Zervos**.

Ordres mineurs au Séminaire Saint-Pie X d'Ecône le 2 avril 2022 :

- Acolyte et exorciste : abbés Sixte **Burguburu**, Geoffroy **de Butler**, Louis-Marie **Frizac**, Emeric **Lebourg**, Eric **Lecomte**.

Ordres majeurs au Séminaire Saint-Pie X d'Ecône le 2 avril 2022 :

- Sous-Diaconat : abbés Pierre **de Cacqueray** et abbé Vianney **Chardon**.

Ont été honoré de la sépulture ecclésiastique :

- Mère Claude-René **Simoulin**, le 21 avril 2022, à la chapelle du Cammazou ;

- Monsieur Frédéric **Sassine**, le 25 avril 2022, à l'église des Carmes.

Prions pour le repos de leur âme !

Annonces

Pèlerinage de Pentecôte – 4, 5 et 6 juin 2022

Le pèlerinage de Chartres à Paris aura pour thème spirituel : « Nous sommes la jeunesse de Dieu ». Demandons au Père Maximilien Kolbe son secret, car sa vie intérieure était exubérante de jeunesse et il semblait que chaque jour elle fut toujours nouvelle et printanière. Il avait son secret personnel et il ne s'en cachait pas : « Pour l'Immaculée, on fait tout, on souffre tout avec joie ».

Apprêtons-nous donc à souffrir avec joie pour Jésus et Marie durant ces trois jours, montrant au monde et aux Parisiens la jeunesse de notre Foi. Mais ne nous contentons pas d'envoyer nos enfants pour représenter cette jeunesse, car les parents doivent montrer l'exemple !

Vous trouverez à l'église Saint-Joseph des Carmes les bulletins d'inscription pour les cars (un car couchettes et un car fauteuils) qui nous transporteront à Chartres dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 juin et nous ramèneront de Paris dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juin.

Dépêchez-vous de vous inscrire sur le site du pèlerinage : www.pelerinagesdetradition.com avant le 10 mai pour bénéficier d'une réduction de tarif.

Il est également possible de participer à ce pèlerinage et d'en obtenir les grâces en parrainant un pèlerin qui marchera et priera à vos intentions. Un bulletin de parrainage est disponible à l'église.

Le chef de région est Simon Picot. Le chef du chapitre adultes est monsieur Vaillant ; celui du chapitre enfants, monsieur Burguburu. Les renseignements s'obtiennent auprès de monsieur Beauval au 04.68.24.79.34 ou au 06.89.43.17.87.

Chronique du mois de mai 2022

Après deux ans d'interruption, nous avons la joie de reprendre nos bâtons de pèlerins pour honorer la Mère de Dieu dans son sanctuaire de Notre-Dame-de-Marceille. Le lendemain de la fête de l'Annonciation, de nombreux fidèles venus du grand Sud se rassemblent d'abord à Saint-Joseph-des-Carmes pour la messe chantée, puis tout ce petit monde, en chantant, gagne les collines du Razès, bannières en tête. Malgré un vent soutenu, le temps est clément et épargne les marcheurs. Le soir, à Limoux, ce ne sont pas loin de six cents personnes qui s'amassent dans la basilique pour renouveler la consécration du doyenné à Notre Dame, et chanter ses litanies.

Afin de se bien disposer pour les derniers jours du Carême, les fidèles peuvent assister à la recollection prêchée par M. l'abbé G. Peignot, en ce premier dimanche de la Passion. Conférences, confessions, chemin de croix, méditations... Une retraite en format réduit, rien de tel pour être l'objet des abondantes bénédictions que le Ciel veut faire pleuvoir sur la terre à l'occasion de la Semaine Sainte.

Une partie de nos fidèles ne pouvaient se rendre à la recollection... Et pour cause, ils étaient à Ecône, où de nombreux séminaristes habitant la région recevaient des ordres sacrés. Les familles s'en étaient allées les accompagner, bravant les tempêtes de neige, pour ce pas de plus vers le sacerdoce. Poursuivons donc de nos prières pour tous nos lévites audois, à savoir : MM. les abbés Burguburu, de Butler, Frizac et Lecomte, qui ont reçu les ordres de portier et d'acolyte. Avec eux, on pouvait voir également M. l'abbé Lebourg, du prieuré de Toulouse, et M. l'abbé d'Anselme. Plus haut dans la hiérarchie sacrée, MM. les abbés Vianney Chardon et Pierre

de Cacqueray-Valménier, également anciens de Saint-Joseph-des-Carmes, ont reçu l'ordre du Sous-Diaconat. Que le bon Dieu les garde fidèles et inspirent encore beaucoup d'autres jeunes de l'Aude et de toute la France !

Enfin, la Sainte Semaine vient clore cette quarantaine de Pénitence. Une fois de plus, les cérémonies liturgiques, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, ont permis à de nombreux fidèles d'élever leur âme vers Dieu. La beauté des chants, la splendeur des ornements, l'élégance des mouvements liturgiques, la profondeur de la prédication, auxquelles on peut ajouter l'éclat des bouquets de fleurs du Jeudi Saint et du Dimanche de Pâques, tout a été soigné pour être le moins indigne possible de ce Sauveur Divin, qui mérite tout honneur et toute gloire. Le Seignadou remercie au passage toutes les bonnes volontés quelles qu'elles soient. La chorale, les fleuristes, les bonnes dames qui ont sacrifié plusieurs heures à astiquer notre "archi-basilique", etc.

Le saint jour de Pâques voit une belle petite dizaine de jeunes enfants recevoir pour la première fois Jésus-Hostie, glorieux et ressuscité. Une belle fête paroissiale et familiale, mais le plus heureux, c'est certainement Notre-Seigneur Lui-même, qui fait « Ses délices d'être avec les enfants des hommes. »

M. l'abbé Peignot quitte l'Aude au soir de Pâques pour la Brenne, où il s'en va prêcher la retraite préparatoire aux vœux, à nos chères sœurs de la Fraternité. Il peut profiter du cadre extraordinaire d'une merveilleuse abbatale romane. Prions pour que le bon Dieu envoie dans ce petit paradis terrestre du noviciat de nombreuses jeunes filles de notre région.



La vierge pèlerine dans les familles du Prieuré

Notre vierge pèlerine se déplace au sein des familles de dimanche en dimanche.

Tout foyer chrétien désirant l'accueillir s'engage à réciter le chapelet chaque jour à ses pieds, avec tous les membres de la famille présents, pendant une semaine.

Réservez votre semaine auprès de M. et Mme B. Maurin : maurinbc@orange.fr ;

04.68.60.22.09



La persécution de Dèce, bien organisée, frappera l'Église dans tout l'Empire. Nous avons parlé de saint Fabien, qui périt à Rome. À Catane, en Sicile, la jeune Agathe versera son sang pour son refus de rendre le culte aux idoles. Dénoncée par un amoureux éconduit, elle est torturée, et on lui déchire la poitrine avec des griffes de fer. Incarcérée dans cet état, elle bénéficie du secours de saint Pierre qui lui apparaît et la guérit de ses blessures. Laisseée en prison, elle est finalement décapitée à la suite d'un tremblement de terre, dont les païens, superstitieux, rendent les chrétiens responsables.

C'est à cette époque que périt également le saint patron de Toulouse, saint Sernin, ou saint Saturnin. Il avait fait partie d'une escouade d'apôtres envoyée par saint Fabien pour évangéliser la Gaule. Paul s'était attaché à la ville de Narbonne, Trophime à Arles, Austremoine à Clermont, Martial à Limoges, Gratien à Tours, Saturnin à Toulouse, et Denis à Lutèce.

Parmi tous ses apôtres à qui l'Église octroie les honneurs des autels aujourd'hui, Saturnin, Denis, Gratien et Trophime reçurent la palme du martyr. Paul, Austremoine et Martial survécurent à la persécution, et poursuivirent l'évangélisation de la Gaule.

Le premier évêque de Toulouse avait installé sa demeure près du Capitole. Autour grouillaient des temples que les païens désertaient toujours davantage, ce qui n'avait pas l'heur de plaire aux prêtres des faux dieux. Bientôt, à la faveur de l'édit de Dèce, le clergé des idoles, qui s'étaient plaint déjà de ce que Saturnin et ses disciples troublaient les offices par leurs chants et leurs prières, et empêchaient la consultation efficace des augures, excita la foule contre l'évêque qui passait par là. Saisi et mené dans le temple, Saturnin est sommé de satisfaire les obligations « civiques » exigées par l'Empereur. Son refus l'aurait conduit en principe à une incarcération, en attendant un procès en règle. Mais la foule, furibonde, le fit attacher à un taureau sacré et traîner dans les rues de la ville. Le saint prélat ne

souffrit pas longtemps. Le taureau, effrayé par les hurlements de la foule, partit en trombe et dévala les escaliers du capitole. Saint Saturnin se fracassa le crâne à la première chute. De courageuses chrétiennes vinrent recueillir le corps déchiqueté du saint évêque, et lui donnèrent une digne sépulture. Pour ce « crime » elles furent chassées de la ville et finirent leur existence dans un village qui porte aujourd'hui dans son nom leur souvenir : « Mas-Saintes-Puelles » *Puella* en latin, signifiant jeune fille.

Inutile de rappeler à la mémoire de nos lecteurs la légende (légende est à prendre au sens strict : ce qu'il faut lire) de saint Denis, le fameux martyr céphalophore (qui porte sa tête). Décapité pour avoir refusé le culte sacrilège, saint Denis ramassa sa tête, et marcha jusqu'au Vicus Cautulliacus, où il s'allongea pour signifier qu'il voulait qu'en cet endroit fut sa dernière demeure.

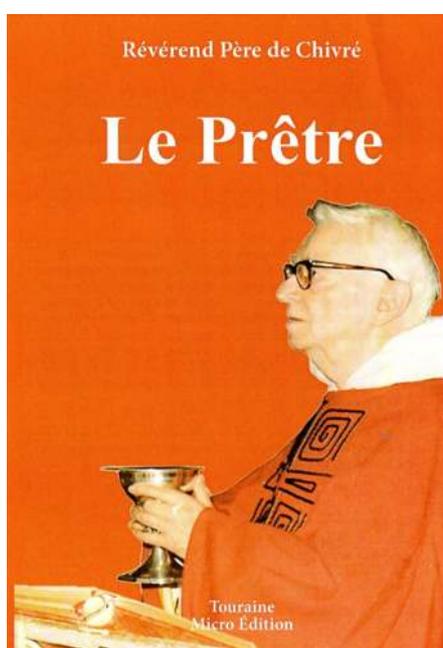
De même, à tour, saint Gratien périt lors de la persécution déclenchée par l'Empereur Dèce. Saint Martin, qui sera son successeur, fit porter ses reliques en la cathédrale, et propagea son culte.

L'affaiblissement de la ferveur dans les rangs chrétiens, conjointement à la violence et le fanatisme de la persécution de l'Empereur Illyrien eut pour conséquence que, pour la première fois, on vit un grand nombre d'apostasies. S'ensuivit une controverse à laquelle l'histoire a donné le nom du traité de saint Cyprien de Carthage : « De lapsi » « au sujet de ceux qui sont tombés. » On distinguait les *sacrificati* ou *thurificati*, qui avait apostasié formellement, des *Libellatici*, qui avaient obtenu par fraude ou par corruption le libellé et l'inscription dans les registres officiels. Un certain Novatien prônait une rigueur extrême, envisageant la réintégration dans la communion des apostats comme très difficile, quoique possible. Il s'opposa en cela aux papes Corneille, qui, *ex officio*, recommandait de recevoir avec miséricorde les fautifs, après une pénitence proportionnée. Novatien sera finalement excommunié par un concile Romain en 251.

La persécution de Dèce eut son cortège glorieux de martyrs. Elle provoqua la chute de nombreuses âmes et laissa une grande blessure à l'Église. Elle eut aussi pour effet indirect la naissance du monachisme. En effet, se souvenant de la parole de Notre-Seigneur aux Apôtres : « Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre... » des chrétiens se cachèrent. Saint Denys d'Alexandrie, saint Cyprien de

Carthage, saint Grégoire le Thaumaturge, gouvernèrent leurs églises depuis l'exil. Mais celui qui nous intéresse davantage est le fameux Paul de Thèbes, saint patron des anachorètes, qui se réfugia dans le désert de la Thébaïde, vers l'âge de trente ans. Il y vécut dans une grotte, seul, jusqu'à l'âge de 120 ans... Quand il mourut, les persécutions s'étaient achevées depuis bien longtemps !

CONSEIL DE LECTURE



Cinquante-quatre années de sacerdoce autorisent le Révérend Père de Chivré à parler du Prêtre. Cinquante-quatre années vécues dans l'intimité de Jésus Souverain-Prêtre, avec qui il a tout partagé : espoirs, désirs, élans, souffrances, silences, offrandes, tristesses, déceptions et défaites... dans une joie incessante, et le plus grand des bonheurs : celui du don de tout soi-même pour ne plus appartenir qu'à Jésus et aux âmes, et ne donner aux âmes que Jésus, sa parole, sa vie, sa croix... tout ce dont il a si bien parlé pour l'avoir si bien vécu.

Cet ouvrage est un recueil de notes, conférences, lettres, homélies... une véritable somme parfois un peu désordonnée, où chacun pourra puiser quelque réflexion, quelque méditation, pour approfondir sa propre vie sacerdotale ou sa vie chrétienne, puisque c'est au cœur du prêtre que Jésus a confié son propre sacerdoce, source unique de grâce pour tous ses fidèles.

Chacun trouvera donc à se nourrir dans ces pages, afin de mieux comprendre la grâce et la vie du Prêtre, voire même participer ou s'associer à cette vie de sacerdoce. Le prêtre doit-il être seul à porter le lourd fardeau qui lui est confié ?

Né en 1902, le Révérend Père de Chivré entre au noviciat des frères prêcheurs en 1925 et est ordonné en 1930. Il est rappelé à Dieu le 14 juillet 1984.

Le Seignadou - mai 2022

Ephéméride du mois de mai 2022		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES		SACRÉ-CŒUR	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU
		MONTREAL		CASTRES	FANJEAUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
dim. 1	Saint Joseph artisan, Confesseur <i>mémoire du II^{ème} Dimanche de Pâques</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Chabot-Morrisseau	8h30
lun. 2	Saint Athanase, Evêque, Confesseur et Docteur <i>mémoire des Saints Alexandre, Evence et Théodule, Martyrs, et de Saint Juvénal, Evêque et Confesseur</i>		7h45 et 11h30		8h00
mar. 3	Fête de la Dédicace de l'église Saint-Joseph-des-Carmes <i>mémoire de la Férie</i>	1 ^{ère} classe, blanc	6h45 10h30 : messe des Primaires 11h30 : messe chantée		7h15 et 11h40
mer. 4	Sainte Monique, Veuve		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 5	Saint Pie V, Pape et Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
ven. 6	De la Férie	1 ^{er} vendredi du mois	6h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi	11h00 : Messe votive du Sacré-Coeur suivie de l'exposition du TSS 16h00 : chapelet, Bénédiction et Salut du TSS
sam. 7	Saint Stanislas, Evêque et Martyr	1 ^{er} samedi du mois	16h00 : abbé Chabot-Morrisseau 6h45 et 11h30 10h45 : activités 1 ^{er} samedi	18h00 : abbé Espi	8h00
dim. 8	III ^{ème} Dimanche après Pâques <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 9	Saint Grégoire de Naziance, Evêque, Confesseur et Docteur		6h45 et 11h30		8h00
mar. 10	Saint Antonin, Evêque et Confesseur <i>mémoire des Saints Gordien et Epimaque, Martyrs</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 11	Saints Philippe et Jacques Le Mineur, Apôtres <i>2^{ème} classe, rouge</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 12	Saints Nérée, Achillée, Domitille et Pancrace, Martyrs		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 13	Saint Robert Bellarmine, Evêque, Confesseur et Docteur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 14	De la Sainte Vierge au samedi <i>mémoire de Saint Boniface, Martyr</i>	16h00 : abbé Espi	7h45 et 11h30		8h00
dim. 15	IV ^{ème} Dimanche après Pâques <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot	8h30
lun. 16	Saint Ubald, Evêque et Confesseur		7h45 et 11h30		8h00
mar. 17	Saint Pascal Baylon, Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 18	Saint Venant, Martyr		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 19	Saint Pierre Célestin, Pape et Confesseur <i>mémoire de Sainte Pudencienne, Vierge</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 20	Saint Bernardin de Sienne, Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 21	De la Sainte Vierge au samedi	16h00 : abbé Paccard	6h45 et 11h30		8h00
dim. 22	V ^{ème} Dimanche après Pâques <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Paccard	8h30
lun. 23	De la Férie <i>Rogations</i>		6h45 et 11h30 18h00 : procession suivie de la messe lue		procession à 7h45, suivie de la messe
mar. 24	De la Férie <i>Rogations</i>		6h45 et 11h30 18h00 : procession suivie de la messe lue		procession à 6h45, suivie de la messe
mer. 25	Vigile de l'Ascension <i>Rogations</i>	2 ^{ème} classe, blanc	6h45 et 11h30		procession à 6h45, suivie de la messe
jeu. 26	Ascension de Notre Seigneur <i>Fête d'obligation</i>	1 ^{ère} classe, blanc	9h30 8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	10h00 communions solennelles, puis consécration à la Sainte Vierge
ven. 27	Saint Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur <i>mémoire de Saint Jean 1^{er}, Pape et Martyr</i>		6h45 et 11h30		8h00
sam. 28	Saint Augustin de Cantorbéry, Evêque et Confesseur	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 29	Dimanche après l'Ascension <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00 : communions solennelles	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 30	Sainte Jeanne d'Arc, Vierge <i>mémoire de Saint Félix 1^{er}, Pape et Martyr</i>	2 ^{ème} classe, blanc	6h45 et 11h30		8h00
mar. 31	Fête de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine <i>mémoire de Sainte Pétronille, Vierge</i>	2 ^{ème} classe, blanc	6h45 et 11h30		7h15 et 11h40